

Sur le Plateau des Petites Roches

25
Journal
municipal
Avril/Mai/
Juin 2025

**Travaux
d'agrandissement
et de réaménagement
de la mairie**

Budget 2025

p 7

Vulnérable Festival
Festival de musiques
actuelles sur le Plateau

p. 10



PLATEAU
DES
Petites Roches



MAIRIE

4965 route des 3 Villages, Saint-Hilaire,
38660 Plateau-des-Petites-Roches

Tél. : 04 76 08 31 48

Courriel : accueil@petites-roches.org

Site : www.petites-roches.org

Horaires d'ouverture

En raison des travaux de toiture et d'aménagement des combles dans la Mairie, l'accueil du public est déplacé dans l'ancienne mairie de Saint-Bernard jusqu'à l'été 2025

- Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30

- Mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

- Fermée au public les mardis et jeudis

Pour les questions d'**état civil** vous êtes invités à nous contacter avant de vous déplacer au 04 76 08 31 48 ou par courriel à accueil@petites-roches.org

Pour le renouvellement des pièces d'identité, veuillez-vous adresser à la mairie de Crolles ou d'Allevard

Permanences du service urbanisme

- Lundi, mercredi, de 8h30 à 12h, sur rendez-vous uniquement

Contact : urba@petites-roches.org
ou 04 58 55 01 12

SOMMAIRE

04 /// PLATEAU EN TRANSITION ///

> Forum citoyen des mobilités

Que s'est-il passé depuis le rendu des préconisations

05 /// VIVRE ENSEMBLE ///

> Culture et enfance

La diversité culturelle, force motrice de développement

> Des nouvelles de la vie des écoliers

> CCAS : Mise en place de paniers solidaires et van Pluri'elles

> Quel budget prévisionnel pour 2025 ?

> Du nouveau sur le front des travaux en 2025 !

> Une base pleine nature bientôt installée sur le Plateau

10 /// CULTURE / VIE ASSOCIATIVE ///

> Vulnérable Festival

Un festival de musiques actuelles sur le Plateau

> Où en est le projet de valorisation de la mémoire des sanatoriums ?

> Agenda du Plateau

12 /// ESPACE NATUREL ///

> Le Brunias ou roquette d'Orient, une espèce invasive

Sur le Plateau des Petites Roches

Directeur de la publication : D. Clouzeau

Rédacteur en chef : I. Ruin

Rédaction : M. Christophel, D. Clouzeau, C. Cousin,

V. Fernandez, J. Philibert, O. Prache, S. Provin, I. Ruin

Photo de couverture : D. Clouzeau

Crédits photos : D. Clouzeau, B. Lavit, A. Perriau, J. Philibert,

G. Renou, I. Ruin

Création & réalisation : Société2filles

Impression : Manufacture des deux ponts

Tirage : 1200 exemplaires

Le journal du Plateau-des-Petites-Roches est imprimé sur du papier issu de forêts durablement gérées, par un imprimeur certifié "Imprim'vert", label garantissant la bonne gestion des déchets dangereux, la sécurisation de stockage des liquides dangereux et la non-utilisation de produits toxiques.



///// ÉDITO /////



Chères Petites-Rochoises et Chers Petits-Rochois,

Le processus de vote du budget, bien que perçu comme laborieux, est essentiel pour la mise en œuvre de la politique du Conseil municipal. Nous avons choisi d'adopter une procédure explicative et participative, qui se déroule en plusieurs étapes. Voici un rappel des principales phases :

- **Première étape** : reprendre les restes à réaliser, reporter les montants des travaux déjà engagés et les recettes de subventions acquises en attente.

- **Janvier/février** : les commissions thématiques se réunissent pour identifier et chiffrer les projets, qu'ils soient petits ou grands, en élaborant des fiches d'investissement avant le 7 février.

- **20 février** : présentation des fiches d'investissement chiffrées par chaque élu porteur à l'ensemble des conseillers municipaux. Cette séance est cruciale pour la connaissance et la compréhension des projets.

- **26 février** : la commission des finances se réunit pour examiner le fonctionnement budgétaire.

- **10 mars** : débat d'orientation budgétaire (DOB), bien que non obligatoire pour les communes de moins de 3 000 habitants, nous avons décidé de l'inclure dans notre mandat, ce qui a permis des échanges riches.

- **20 mars** : la commission des finances se réunit à nouveau pour effectuer les derniers arbitrages si nécessaire.

- **3 avril** : finalisation du processus avec le vote du budget.

En 2025 nous avons voté un budget d'investissement ambitieux de 2,3 M€, avec un budget de fonctionnement conséquent de 2,7 M€.

Cette année le vote du budget survient dans un contexte national tumultueux et un déficit public français générant des dommages collatéraux dans toutes les collectivités. Ainsi pour la première fois, la loi de finances (i.e. le budget de l'Etat) a été votée en février 2025 et non avant le 31 décembre de l'année précédente, à la suite de la succession des gouvernements entre fin 2024 et début 2025. L'incertitude sur le niveau de dotations et subventions versées aux collectivités a quant à elle pris fin le 31 mars dernier avec la notification en baisse des dotations pour nombre de communes, dont la nôtre. Cette année en effet, les dotations de l'Etat seront en baisse de 23 k€. La loi de finances prévoit également une hausse de 3 points des cotisations patronales représentant un surcoût sur la masse salariale du budget communal de 12 k€.

Dans ce numéro, vous retrouverez la répartition des investissements par thématique et la description des nombreux travaux que nous lancerons et/ou finaliserons avant la fin de notre mandat accompagnés efficacement par les services techniques et administratifs.

MADAME LE MAIRE DE PLATEAU-DES-PETITES-ROCHES,

DOMINIQUE CLOUZEAU



> PETITES CITÉS

Lancement de l'appel à projets pour la réhabilitation des Petites Cités

Réponse pour le 21 août 2025 !

La Commune, avec l'aide de l'Etablissement Public Foncier du Dauphiné, a publié un appel à projet pour sélectionner un acquéreur pour les bâtiments des Petites Cités. Pour rappel, le site est constitué de deux bâtiments, vestiges des anciens sanatoriums de Saint-Hilaire, propriété communale depuis avril 2022. Il représente plus de 2 000 m² de bâti. Inoccupés depuis une quinzaine d'année, ils se sont dégradés mais représentent cependant, par leur architecture, leur emplacement, leur histoire, un patrimoine auquel les habitants du Plateau

sont foncièrement attachés et que la Commune souhaite revaloriser. La Commune a acquis ces parcelles pour un euro symbolique et souhaite les revendre au même prix à un opérateur, qui assurera la mission de reconstruire, rénover et reconvertir le lieu. ■

→ Pour toute information, vous pouvez consulter l'appel à projet en ligne :

<https://www.marches-securises.fr>

en indiquant dans les mots clés « petites cités Plateau » pour pouvoir consulter le cahier des charges.



Travaux d'agrandissement et de réaménagement de la mairie

Les travaux avancent bien. Ils visent à optimiser les conditions d'accueil du public ainsi qu'à améliorer les conditions de travail des agents de la commune.

Le projet consiste à changer la toiture, aménager les combles en espaces de travail pouvant accueillir 8 postes, et recréer la salle du Conseil municipal au sein du bâtiment. En effet, à titre dérogatoire les mariages et les séances du Conseil municipal se déroulent actuellement en salle hors sac et non à la « maison commune », au sein de la mairie. Le projet d'agrandissement permet de refaire la toiture et l'isolation sous toit selon des normes environnementales élevées tout en protégeant l'enveloppe extérieure du bâtiment, en garantissant la préservation de l'aspect historique et culturel de ce bâtiment, ancienne fruitière et patrimoine du village, qui a été donné à la Mairie au début du 20^e siècle. Le montant total de l'opération est estimé à 480 000 € HT et des demandes de subvention sont en cours pour un montant d'environ 40 %. ■

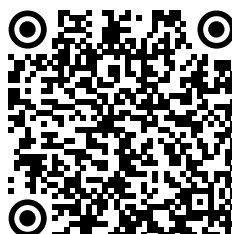


> ENQUÊTE

Donnez votre avis sur les derniers aménagements piéton-vélo mis en place à Saint-Hilaire

En novembre 2024, la commune de Plateau-des-Petites-Roches a mis en place un aménagement appelé « CVCB » ou « chaucidou » qui consiste en une chaussée centrale pour la circulation des voitures (et véhicules motorisés) et deux couloirs de circulation pour les cycles et piétons sur les côtés. L'ensemble est matérialisé au sol par des marquages de peinture blanche et pictogrammes « cycliste ». Ce dispositif a été réalisé sur la route des Trois Villages, depuis le panneau d'entrée de village (au niveau du ruisseau des Terreaux) jusqu'à la Croix des Eyrauds (giratoire de la station-service). Avec une adaptation dans la descente de la pharmacie (une seule bande cyclable dans le sens montant). Une enquête sera menée d'avril à juin pour collecter des avis sur ce nouvel aménagement. Prenez 5 min pour y répondre en accédant au questionnaire via ce QR code ou le lien ci-dessous. Une enquête sur rue sera également réalisée prochainement. Les résultats serviront à envisager l'amélioration, la pérennisation et/ou l'extension éventuelle de ces aménagements. ■

→ Lien vers l'enquête : <https://shorturl.at/hn2LD>



Hommage au Capitaine Bernard Papet

L'équipe municipale rend hommage au Capitaine Bernard Papet qui nous a quittés le 31 mars dans sa 75^e année. Depuis l'âge de 22 ans, en tant que sapeur-pompier, il a consacré 36 années de sa vie à la protection et au service de notre communauté. C'est avec détermination et aux côtés de la communauté de communes du Plateau des Petites Roches qu'il a mené la construction de notre caserne en 1999, regroupant les forces vives des sapeurs-pompiers sous un même toit. Bernard, tu resteras à jamais gravé dans nos mémoires. Ton esprit de service et ton engagement envers la sécurité de notre commune continueront d'inspirer nos générations futures. Repose en paix, et merci pour tout ce que tu as fait pour notre commune. ■

FORUM CITOYEN DES MOBILITÉS

Que s'est-il passé depuis le rendu des préconisations en décembre 2024 ?

Pour rappel, le Forum Citoyen des mobilités a réuni sur 2 séances de travail 24 habitants chargés d'identifier des solutions de mobilité souhaitables pour le Plateau.

Ils ont proposé :

- l'étude et le développement d'une navette intra-plateau partagée ;
- la poursuite de la sécurisation des trajets piétons/vélos sur le plateau ;
- un travail sur les transports en commun pour faire évoluer l'offre du bus 85.

Que s'est-il passé depuis ?

Un comité de suivi de ces préconisations s'est déjà réuni à deux reprises. Il a désigné ses représentants pour participer, avec les élus et membres de la commission Plateau en Transition, aux rencontres avec nos partenaires institutionnels et concrétiser les actions prévues dans le cadre du forum.

Le 3 avril, le Conseil municipal a voté le budget Transition pour financer les actions proposées par le Forum. Des rencontres avec les services du SMMAG ont débuté pour travailler sur l'évaluation,

via une enquête de satisfaction (cf. lien vers l'enquête en page 3 de ce journal), et la pérennisation des marquages piétons-vélos réalisés en 2024 sur Saint-Hilaire, et leur extension dans les autres centres-bourg. Les modalités d'un test du OuiCycle, un nouveau prototype de vélobus en cours d'homologation, sont également en cours de discussion avec le SMMAG. Enfin, un premier échange pour faire évoluer l'offre de transport en commun (fréquence et itinéraire du bus 85) et du bus Nature 99 (navette Funiculaire) a permis



OuiCycle adultes

de faire entendre les demandes issues du Forum qui sont maintenant à l'étude par le SMMAG. ■



Marie Lyne

Pendant plusieurs années j'ai covoituré au départ du Plateau, puis petit à petit le groupe s'est dispersé au fil des changements de postes de chacun.e. Mais depuis septembre, l'entrée du Grésivaudan dans le SMMAG fait office de petite révolution pour les trajets domicile-travail. La fréquence des bus toutes les 10 minutes aux heures de pointe à la Bâtie et le tarif vraiment accessible facilitent l'utilisation des transports en commun (même avec des horaires tardifs comme les miens). La durée n'est pas plus longue car le bus roule majoritairement en voie propre, mais c'est surtout beaucoup de temps gagné par le fait de s'asseoir dans un bus en pouvant bouquiner sans se soucier des bouchons ! Un seul bémol : le bus offre tellement de flexibilité que nous en oublions de covoiturer depuis le plateau. Nous venons donc de créer un mini réseau Plateau-La Bâtie sur le site de covoiturage du Grand Tétraz. Mon grand rêve maintenant serait de pouvoir descendre en funiculaire pour prendre le bus C11 qui a un arrêt à la gare basse... Ça rallongerait évidemment un peu le temps de trajet mais quel plaisir ce serait !



Envie de changer de moyen de transport ?

Des habitants témoignent de leurs expériences...

Nicolas

Récemment arrivé sur le Plateau avec ma famille de 2 enfants, je travaille à Échirolles. Ça m'embêtait de faire plus de 100 km en voiture seul par semaine, j'ai donc commencé à covoiturer, ce qui nous a permis de n'avoir plus qu'une voiture. Un jour sans solution pour aller au travail, j'ai décidé d'essayer le vélo. Un peu fatiguant au début (en VTT), maintenant c'est un vrai plaisir (vélo type voyage). Esprit promenade le matin (le long de l'Isère quand j'ai le temps), retour bus le soir qui permet de se reposer, ou de discuter entre amis ! J'ai oublié le stress des bouchons, et gagné du temps pour mes activités balades ou sportives :)

Isabel

Enseignante à Échirolles au lycée Marie Curie et à l'UGA, je vis à Saint-Bernard depuis 22 ans. J'adore vivre ici même si cela m'a questionné sur ma façon de me déplacer. J'ai donc opté pour le vélo électrique puis le train Goncelin/Échirolles. Je mets 45 minutes. Je trouvais très fatiguant de prendre ma voiture seule et je ne voulais plus contribuer à la pollution qui s'installe dans la vallée du Grésivaudan. J'ai donc fait ce choix, à l'exception de l'hiver où je descends en voiture à la gare. Je suis contente : c'est moins fatiguant, j'ai le temps de lire, d'écouter la radio ou un podcast. Bien sûr, je suis moins libre et plus contrainte par les horaires mais c'est largement contrebalancé par l'avantage de ne pas polluer et de moins perdre mon temps. Et puis quelle joie d'entendre les oiseaux et de me sentir bien dans mon corps !

> CULTURE ET ENFANCE

La diversité culturelle, force motrice de développement



La culture joue un rôle capital dans la façon dont les enfants interprètent le monde. Elle leur permet d'avoir plus confiance en eux-mêmes et dans leurs interactions avec les autres. Les acteurs locaux en ont bien conscience et s'investissent pleinement pour offrir aux enfants des champs d'investigation riches et variés, visant un développement curieux, harmonieux, paisible et ouvert aux autres.



Des histoires avec Delphine Magand



Des ateliers



Difficile de rendre compte de la densité, la variété et la qualité des projets tant la culture sous toutes ses formes foisonne dans nos écoles, le périscolaire, le Relais Petite Enfance, l'Espace Culturel, le Fablab et les bibliothèques. Tous les domaines sont abordés : musique, arts visuels, chant, théâtre, écriture, éloquence, littérature, lecture publique, citoyenneté, patrimoine, culture scientifique et technique, écologie/environnement...

Quelques exemples de projets :

- > **des résidences d'artistes** à la BCD des Gandins et le préfabriqué de l'école des Gaudes par les Cies du Plateau, Miette et Cie, le Chardonneret, la Dent Drôle - l'occasion d'échanges formels (présentations, ateliers, spectacles...) et informels (accueil libre des enfants pendant les récréations et le périscolaire pour échanger, fabriquer...).
- > **des rencontres** : avec Teriya Silo pour les élèves de Saint-Pancrasse (avec l'Association Le Vaisseau), avec deux auteurs de

livres jeunesse dans le cadre de Giboulivres à Saint-Hilaire et Saint-Pancrasse. Une production des classes sera ensuite exposée lors de la journée festive du 14 juin à Villard-Bonnot.

- > **des spectacles** : concert **Le carnaval des animaux de Camille Saint-Saëns** à Grenoble et **Noël en forêt** (Miette et Cie) pour la maternelle de Saint-Hilaire, **Girandoles** pour les maternelles de Saint-Hilaire et Saint-Pancrasse.

- > **des lectures musicalisées** avec l'autrice Corinne Dreyfuss et le musicien Simon Drouin (projet Éducation Artistique et Culturelle autour de Giboulivres avec la CCLG) au Relais Petite Enfance avec invitation des élèves de petite section des Gandins.

- > **des créations** : projet spectacle aux Gandins sur le thème du carnaval des animaux avec l'intervention d'Alice Maurel et Aurélie Minaud pour des ateliers théâtre, mise en scène et confection de déguisements/décor.

- > **des visites** : musée d'art de Grenoble, palais de l'ONU et musée de la croix rouge et du croissant rouge à Genève, visite d'un barrage, sortie dans des Espaces Naturels Sensibles (découverte de milieux humides). (écoles Saint-Hilaire).

- > **des histoires** : interventions de Delphine Magand à la maternelle, en tant que coordinatrice bibliothèques : kamishibai, tapis à histoires...

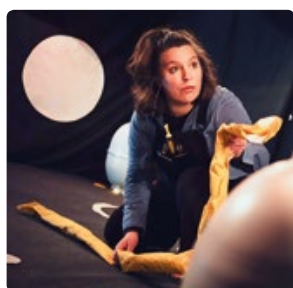
- > **des expositions d'œuvres d'art** à la bibliothèque de Saint-Pancrasse (Artothèque).

- > **un projet géologie et citoyenneté** en classe découverte (Ecole des Gaudes).

- > **littérature** : participation au concours des Incorruptibles (Ecole des Gaudes).

- > **une nouvelle fresque** à la cantine de Saint-Hilaire réalisée par les chantiers de jeunes et l'artiste Edouard Labrosse.

- > et toujours un accueil régulier des classes de Saint-Pancrasse et Saint-Hilaire fait par les bénévoles des deux bibliothèques pour lire, écouter des histoires et choisir des livres à emprunter. ■



Spectacle Girandoles



Atelier Chant



Santiago et son loop



Rencontre à la bibliothèque

Des acteurs engagés, enseignants, agents municipaux, élus, Cies et artistes du Plateau et d'ailleurs, auteurs, bénévoles des bibliothèques et des associations,... et bien sûr les enfants eux-mêmes qui participent selon les projets à la conception de spectacles, textes, chants, décors, accessoires...

des financeurs et créateurs de projets multiples Commune, Associations de parents d'élèves, communauté de communes Le Grésivaudan, Département, DRAC, Région, Parc de Chartreuse, CAF...

et des actions complémentaires par les associations qu'elles soient culturelles (FPR, Cinéplatô,...) ou sportives (FCPR, GPPR,...). Les associations concourent avec les différents acteurs à promouvoir un développement harmonieux des enfants du Plateau.

> DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Des nouvelles de la vie des écoliers

Autour des écoles la vie est riche et variée. Accueil des lève-tôt dès 7h30, cantine, garderie du soir, qui donnent l'occasion de nombreuses activités dont voici 2 exemples :

Conseil municipal des jeunes, c'est parti !

Le premier Conseil municipal des enfants a eu lieu le 21 mars. 13 jeunes élèves de CM1 et CM2 se sont réunis pendant la pause méridienne, encadrés par une élue et un animateur du périscolaire. Ils ont découvert cette fonction nouvelle pour tous dans notre commune et ont déjà pris une décision. À la demande de la commission des appels d'offres de la commune, ils ont donné un avis éclairé et argumenté sur le choix du jeu qui sera implanté au parc de Pré Lacour. Moins de plastique plus de possibilité de grimper... unanimité !

Pendant les prochaines sessions il sera question de proposer un nom pour certaines salles et aussi que les jeunes conseillers apportent leurs propres problématiques. Un début prometteur le premier jour du printemps !



L'aide au devoir continue à Saint-Pancrasse comme à l'école des Gaudes :

Les lundis et jeudis à 17h, veille de jours d'école quelques bénévoles dévoués et certains de nos agents aident les plus jeunes, non encore lecteurs, à comprendre les consignes et faire leurs devoirs pendant que les plus grands et plus autonomes travaillent à leur côté. Loin de suppléer les parents ce temps permet aux familles, après une longue journée de travail pour parents et

enfants, de regarder les cahiers avec un peu plus de décontraction.

Pour plus de confort pour chacun nous cherchons encore des bénévoles.

Venez nous rejoindre ce sont des moments précieux pour tous.

Enfin, nous avons la joie de vous présenter Valentin Candelier, notre nouveau coordinateur pour tous les aspects du périscolaire (inscriptions, organisation, animations, ...). ■

→ Contact :

enfance@petites-roches.org

> CCAS



Depuis l'année dernière, l'équipe du CCAS du Plateau-des-Petites-Roches œuvre à la proposition de 2 nouvelles actions sociales et de prévention.

Le projet des paniers solidaires

Le CCAS, en partenariat avec les 3 AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) de la commune, s'engage pour permettre à 5 personnes dont le quotient familial (QF) est inférieur à 900 € d'accéder à des produits bio, locaux et de saison. À défaut d'une subvention de la CAF qui devait financer ces paniers solidaires en 2024, **le CCAS de la commune a décidé de financer les paniers de légumes** à hauteur d'une prise en charge de 50 % du tarif initial. Le CCAS propose d'appliquer les mêmes critères que la CAF, à savoir :

- Ménage dont le QF est inférieur ou égal à 900 €

- Résider sur la commune de Plateau-des-Petites-Roches

- Petits paniers à 5 € (10 € prix producteur)

- Grands paniers à 8 € pour les ménages composés d'au moins 3 personnes (16 € prix producteur).

Cela permettra aux bénéficiaires d'être adhérents d'une des AMAPs du Plateau et :

- bénéficier de produits bio, locaux et de saison chaque semaine

- être membres d'un groupe où se tissent des relations amicales, d'entraide, dans la convivialité. ■

→ + d'infos :

CCAS de Plateau-des-Petites-Roches

04 76 08 68 44 - ccas@petites-roches.org

Le déploiement du Van Pluri'elles Nina & Simone

Dans le cadre de sa politique de prévention, Le Grésivaudan, en partenariat avec le CCAS de la commune soutient le déploiement d'un van itinérant afin de lutter contre les violences intrafamiliales. Ce van est porté par l'association Pluri-Elles (ex-Solidarité Femmes Milena). Il témoigne de l'engagement fort du Grésivaudan et du CCAS pour la prévention de ces violences. Ce van sillonne le Grésivaudan depuis fin 2024 et s'est déjà installé dans la commune sur la place du marché, sous les Halles, le 12 mars et Place de la Fontenette le 12 avril. Il sera de retour **les 25 juin et 30 juillet**. ■



> BUDGET COMMUNAL

Quel budget prévisionnel pour 2025 ?

À l'issue du bilan 2024, les comptes de la commune présentent une situation favorable avec un excédent de fonctionnement comme l'année passée de 600 k€.

En 2024, coté investissement, plus de 1,5 M€ ont été dépensés avec notamment la livraison des travaux de rénovation énergétique de l'école des Gaudes (juin 2024 - 773 k€), la dernière phase de

travaux de canalisation des eaux pluviales suite à la catastrophe naturelle de décembre 2021 (103 k€), l'équipement de la Salle de spectacle de la Grange en son et lumières (89 k€), la création des

cheminements piétons et modes doux sur la RD 30 et le chemin des Trolles à Saint-Hilaire (106 k€). ■

Budget 2025

→ Les dépenses du budget de fonctionnement s'élèvent à plus de 2,7 M€.

Trois-quarts de ce budget sont consacrés au fonctionnement des écoles, l'entretien courant des routes, espaces et bâtiments communaux et au fonctionnement du service à la population de la mairie. La commune a décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition des taxes foncières et de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires.

Avec une augmentation nationale des bases fiscales de 1,7 %, le produit fiscal pour la commune est estimé à 1 260 k€. Le budget de fonctionnement permet de dégager une épargne nette (remboursement des prêts inclus) de 200 k€, ce qui n'est pas très élevé, mais permet à la commune d'envisager des investissements

futurs. Dans ce contexte, le budget est construit avec une grande vigilance, notamment en gardant un matelas de sécurité en fonctionnement. ■



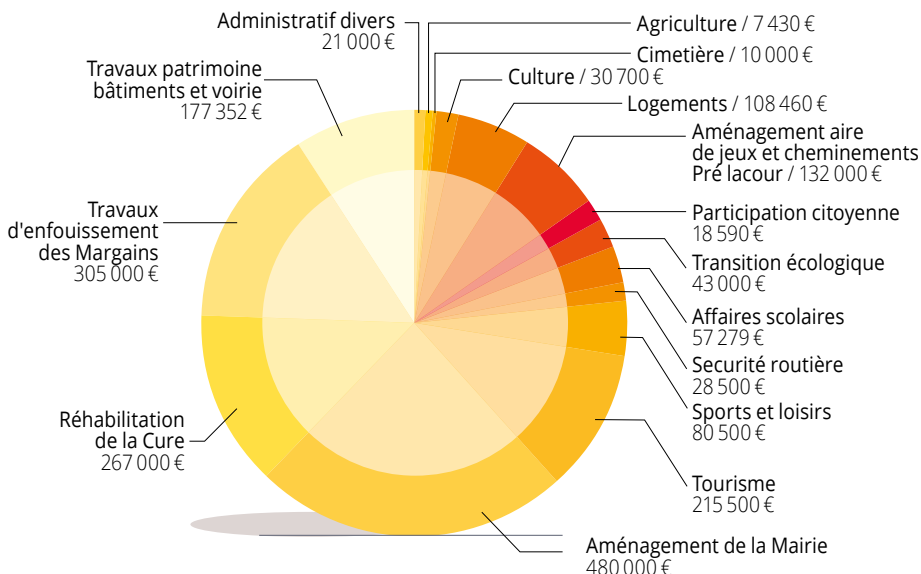
→ Le budget d'investissement prévoit 2,3 M€ de dépenses.

Les plus gros projets cette année consisteront en l'aménagement des combles de la Mairie et le changement et isolation de sa toiture pour 480 k€, la rénovation de la Cure de Saint-Hilaire pour 267 k€, l'enfouissement des réseaux d'électricité et de télécommunications, la réfection du réseau pluvial et de l'éclairage public dans le quartier des Margains (route des établissements) pour 305 k€, l'aménagement du parc Pré Lacour avec de nouveaux jeux et la réfection de chemins pour 132 k€.

En complément, 317 k€ sont prévus pour l'entretien de notre patrimoine communal, bâtiments publics et logements communaux, réseaux, voirie, cimetières. En ce qui concerne les écoles, cette année des travaux d'entretien sont prévus dans le restaurant scolaire (réseau de chauffage, acquisition de matériels, travaux de rénovation dans les cours d'école et sur les bâtiments) pour 57 k€.

Pour assurer la transition écologique du Plateau et financer les préconisations du Forum Citoyen des mobilités, un budget de 43 k€ a été voté pour développer des parking vélo couverts et sécurisés, pérenniser et étendre les chaussées dédiées aux mobilités douces, tester de nouveaux équipements (vélobus).

Côté tourisme, un budget de 215 k€ est prévu pour mettre en place une nouvelle signalétique sur le village, prévoir les acquisitions foncières nécessaires à la réalisation d'équipements touristiques, lancer la réalisation de parcours VTT.



Sur la sécurité routière, des réflexions sur l'apaisement de la circulation et des études de voies cyclables en site propre sont également en cours.

Le budget sports et loisirs est dédié cette année à la participation aux travaux conduits par le Grésivaudan pour la livraison de la nouvelle salle du Mille club et la réfection des jeux et terrains de pétanque sur les trois villages.

Enfin, en matière de participation citoyenne, le budget participatif est reconduit cette

année pour 5 000 € et le projet de Mémoires des sanas entre dans sa phase opérationnelle, avec un budget de maîtrise d'œuvre pour 25 k€. L'ensemble de ces projets d'investissements sont financés grâce à l'épargne de la Commune mais aussi grâce aux subventions de nos partenaires, comme la communauté de communes Le Grésivaudan, le Parc de Chartreuse, le Département, la Région, l'État ou Territoires Energie TE38. ■

> AMÉNAGEMENTS

Du nouveau sur le front des travaux en 2025 !

Quelles réalisations mises en œuvre par les services techniques communaux vont voir le jour en 2025 ?



De nouveaux jeux pour les petits et les grands sur l'ensemble du village

Sur la base d'une réflexion avec l'équipe enseignante, la **cour de l'école maternelle** sera bientôt dotée d'un **nouveau toboggan** qui profite de la pente naturelle et des zones enherbées présentes. Bientôt des nouvelles glissades pour le plus grand bonheur des enfants !

À **Saint-Hilaire**, le marché public vient d'être attribué suite à une étude menée fin 2024 pour rénover l'ensemble des jeux extérieurs du **Parc de Pré Lacour**. **Trois nouveaux jeux : un grand module multi-activités avec tours, cabanes, zones d'escalade et toboggan, une tyrolienne et un tourniquet inclusif, accessible aux enfants en situation de handicap**, vont être installés dans les prochains mois. Le cheminement au départ du parking sera refait pour faciliter les accès poussette, trottinette, et éviter les ruissellements en cas de pluie. Les travaux préparatoires réalisés par les services techniques ont débuté en ce mois d'avril pour drainer les eaux pluviales à proximité du terrain de basket. Le grand jeu multi-activités sera installé entre le chalet et le kiosque. En parallèle, le lauréat du budget participatif 2024, s'active pour finaliser la gloriette qui sera installée à l'entrée du parc dans l'année ! Les agents s'emploient également à la rénovation des terrains de pétanque de Saint-Hilaire qui en ont besoin pour permettre de nouvelles parties de boule au retour des beaux jours !

À **Saint-Pancrasse**, les services techniques prévoient d'installer un **babyfoot extérieur** dans l'aire de jeux et à **Saint-Bernard**, des **travaux de réfection des abords du City-stade** et de nouveaux jeux sont à l'étude.

Enfouissement des réseaux secs aux Margains

Suite à un recensement des réseaux non enfouis et une démarche de priorisation effectués fin 2024, les secteurs situés à proximité de la route des trois villages, et en particulier, le secteur des Margains (route des établissements, du chemin des rieux et du chemin des places) ont été sélectionnés comme prioritaires pour l'enfouissement des réseaux d'électricité, de télécommunications, ainsi que



Gloriette

la réfection de l'éclairage public. Les habitants concernés par ces travaux seront contactés individuellement, car l'enfouissement est prévu jusqu'au droit de leur maison. Une réunion d'information sera prochainement organisée au sujet de ces travaux, qui devraient se dérouler entre le mois de juin et d'octobre 2025.

Réfection de l'éclairage public

Dans le quartier des Pelloux à Saint-Bernard, il est prévu de remplacer cet été les huit mâts d'éclairage. Différents travaux de mise aux normes sont prévus en complément, et notamment la réfection en deux ans, de toutes les armoires électriques de la Commune.

Amélioration du patrimoine locatif communal

En complément des travaux d'entretien et réparation courants, les agents, compétents en tout corps d'état, rénovent actuellement un troisième logement, au-dessus des ateliers municipaux de Saint-Hilaire, à côté des deux gîtes Pierre Doré et Bois Bossu, pour mise en location après travaux.

Travaux divers

Les toilettes publiques de Saint-Pancrasse vont être équipées d'un rideau métallique pour lutter contre des actes de vandalisme répétés. Ce rideau sera abaissé durant les saisons hivernales et chaque fois que nécessaire en cas de risques de dégradation.

Une campagne de « Pata » est prévue d'ici l'été : le pata (point à temps automatique) est utilisé pour la réparation des couches de roulement des chaussées en cas de dégradations de surface, tels que des nids de poules, arrachements, faïençages).

Travaux sur les réseaux d'eau de la commune menés par Le Grésivaudan

Le Grésivaudan qui porte la compétence eau et assainissement sur notre commune réalise des travaux d'amélioration.

Sur le réseau d'eau potable, les travaux de maillage entre les Châtains à Saint-Hilaire et le Prayer à Saint-Bernard, qui avait généré plusieurs semaines d'alternat l'été dernier, reprennent le 22 avril. Un travail en demi-chaussée va être effectué et, à l'issue des travaux, un nouvel enrobé (bien plus qualitatif que l'actuel qui était provisoire) sera réalisé.



Des travaux de jonction entre la source du Sanglier et le réservoir de Petit Bassin sont également prévus cet été sur la route forestière. Enfin, Le Grésivaudan a aussi effectué le lavage du réservoir d'eau potable du Baure (qui a engendré des coupures d'eau sur le secteur fin mars).

Sur le réseau d'assainissement les travaux dans le parc Pré Lacour vont démarrer à l'automne. Dans les prochains mois, le Grésivaudan prendra contact avec les habitants du centre-village de Saint-Hilaire (De la Fontanette aux Margains) car

différents foyers devront effectuer des travaux de mise en conformité d'évacuation de leurs eaux pluviales.

Eau potable et assainissement

Pour rappel depuis le 1^{er} janvier 2025, la Commune n'est plus gestionnaire du réseau d'eau potable et d'assainissement, la compétence relève entièrement de la CCLG. Aussi en cas de besoin, merci de contacter les numéros du service des eaux ou de l'urgence technique rappelés ci-dessus.

**Information
RIVERAINS**

**Changement d'opérateur du réseau
d'eau potable et eaux usées**
au 1^{er} janvier 2025

PLATEAU-DES-PETITES-ROCHES

Vos interlocuteurs pour :

- Les démarches administratives de l'eau potable
- Les démarches administratives de l'assainissement
- Les urgences techniques assainissement

Service des eaux du Grésivaudan : 04 76 99 70 00

- Les urgences techniques eau potable

Véolia : 0 969 323 458 ou sur www.veolia.fr



Des travaux de réfection de la route départementale menés par le Département de l'Isère

Une première phase de travaux, réalisée par le Département du 8 juillet au 30 août 2024, avait nécessité une fermeture totale de la RD30. Ils ont consisté à réaliser deux parois clouées sur le secteur mais doivent être complétés cette année par une nouvelle intervention SANS fermeture totale.

Comme annoncé dans la newsletter hebdomadaire du 6 mars dernier, et après négociation pour que les travaux prévus cette année en aval du tunnel de Saint-Pancrasse soient reportés après la période estivale, le Département nous a indiqué que ceux-ci auront lieu après le 21 septembre 2025. La RD30 sera fermée en journée durant 6 semaines, uniquement de 8h30 à 17h du lundi au jeudi (8h30-14h le vendredi). Les soirs et week-ends seront donc ouverts à la circulation. Les horaires et dates sont encore prévisionnels et la commune annoncera régulièrement les nouvelles transmises par le Département, via la newsletter hebdomadaire et l'application intramuros !

En complément, le Département travaille également sur les études de consolidation du tronçon Saint-Hilaire/Saint-Pancrasse. La sécurisation est à l'étude, nous n'avons pas plus d'informations sur les travaux envisagés. ■



> LES DIOUX

Une base pleine nature bientôt installée sur le Plateau

Le Grésivaudan déploie depuis quelques années en Belledonne (comme à Freydière sur la commune de Revel, ou au col du Barioz sur la commune de Crêts en Belledonne), la mise en place de « Camps de base ».

Il s'agit de valoriser les activités économiques et touristiques dans une démarche équilibrée et intégrée à la vie locale.

Ce dispositif vise deux objectifs principaux :

- Créer un espace matérialisé d'accueil et d'information sur les Activités de Pleine Nature et de sensibilisation sur les activités pratiquées et les milieux traversés,
- Mettre en place une gouvernance locale qui rassemble les acteurs du territoire au sein d'un « comité de site ».

En Chartreuse, le projet rebaptisé « base pleine nature », a élu domicile sur notre beau plateau, pour une première installation dans le massif ! L'objectif pour notre commune, est d'installer plusieurs panneaux d'informations et d'accueil dans le secteur des Dioux : un lieu central

pour la découverte respectueuse du milieu naturel et le partage entre multiples usages.

Ainsi, depuis le 14 février dernier, ce sont tous les acteurs du territoire (Parc Naturel Régional, professionnels du VTT, du parapente, randonneurs, chasseurs, agriculteurs, commerçants...) qui œuvrent, aux côtés de la commune, à la réalisation de ces panneaux à destination de tous les usagers des Dioux.

La pose des différents éléments est prévue pour le début de l'été et le début de la saison

touristique estivale : date d'inauguration à venir ! ■





> VULNÉRAIRE FESTIVAL

Un festival de musiques actuelles sur le Plateau

La première édition du **Vulnérable Festival** aura lieu du mercredi 28 au vendredi 30 mai, au Parc Saint-Benoît à Saint-Bernard.

Le **Vulnérable Festival**, c'est un festival de musiques actuelles porté par l'association Le Vaisseau - Spectacles & Productions, né de l'envie de deux

jeunes du Plateau des Petites Roches de dynamiser l'endroit où ils ont grandi. Après être partis pour leurs études, ils ont voulu renouer avec ce territoire et le célébrer. Le Vulnérable Festival tire son nom d'une petite fleur jaune emblématique de la Chartreuse, symbole de résilience et de guérison, qui reflète parfaitement l'esprit du festival : rassembler, valoriser le Plateau et insuffler une nouvelle énergie à ce lieu cher à leur cœur.

Les deux premières journées seront payantes (de 5 à 22 €) et accueilleront chacune 5 à 7 projets musicaux de 18h à 1h du matin. La troisième, gratuite et ouverte à toutes et tous, accueillera 2 à 4 projets, dont un groupe ciblant spécifiquement le très jeune public, de 14h à 20h. Pour cette première édition, le Vulnérable Festival propose une sélection d'artistes talentueux pour les oreilles curieuses, issus de la scène locale et nationale : Moutain Men, Efrasis, Lord Esperanza et bien d'autres. Des stands de commerces locaux seront également mis à disposition des festivaliers pour se restaurer.



Pour faire de cette première édition un succès, le Vulnérable Festival est à la recherche de bénévoles prêts à s'investir dans différentes missions : montage/démontage, accueil du public, billetterie, logistique... Rejoindre l'équipe, c'est vivre le festival de l'intérieur, rencontrer des passionné·es et contribuer à un projet qui fait rayonner le territoire. Ne manquez pas cette première édition du Vulnérable Festival et venez vivre une expérience musicale unique ! ■

→ Infos et billetterie

<https://vulnerablefestival.taplink.ws/>

Et plus d'infos à venir dans la newsletter et sur Intramuros.



> PROJET EN COURS

Où en est le projet de valorisation de la mémoire des sanatoriums ?

Eh bien cela avance ! Un comité technique (Cotech) réunit le département, la communauté de communes Le Grésivaudan, le Parc de Chartreuse qui nous accompagnent avec leurs compétences en culture, patrimoine et tourisme ainsi que le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement), sans oublier bien sûr des élus de notre commune ! Ce Cotech a pour mission, dans un premier temps, d'élaborer un cahier des charges qui permettra de trouver un prestataire capable de mener à bien nos ambitions.

Parallèlement, un « groupe ressources » composé de membres du groupe de travail à l'origine du projet, se réunit régulièrement pour faire avancer le récit du projet (ses intentions, ses incontournables, sa philosophie...) tout en travaillant à la pose future d'un panneau d'information sur le site.

Les collaborations avec les fondations FSEF (CMUDD) et Audavie (Rocheplane) sont en train de se mettre en place ainsi qu'avec le musée des sciences médicales qui représente le CMC.



Tous ces partenaires sont séduits par le projet et les valeurs qu'il porte, ce qui est très encourageant !

→ Pour mener à bien ce travail, nous sommes à la recherche de traces diverses et variées : objets, vidéos, récits, photos qui pourraient illustrer toute la richesse

de ce qui s'est vécu dans ces établissements. Si vous en possédez, merci de nous contacter via l'accueil de la mairie ou par email à O.prache@petites-roches.org ■



> AGENDA DU PLATEAU

Jeudi 1^{er} mai - 19h30

HANABI, CONCERT ROCK

Mêlant électro et poésie enflammée !
Restaurant La Grange aux Loups,
Saint-Hilaire

Vendredi 2 mai - 19h-23h

PRIMEVÈRES FANTÔME

Rencontre lecture à la librairie La Main
Gauche en partenariat avec Le Truc
Saint-Bernard

Vendredi 2 mai - 20h

CONCERT JAZZ MANOUCHE

Les poissons voyageurs.
Restaurant Le Baribal, Saint-Hilaire



Samedi 3 mai - de 14h à 19h
FLOWER'S TOUR

Initiations, animations, spectacles, de
graffiti, street food, breaking, parcours,
accrobranche, hip hop. Gratuit. Buvette et
restauration sur place.
Place de la Fontenette, Saint-Hilaire

Jeudi 8 mai - 11h

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

À Saint-Hilaire

Samedi 10 mai

PROJECTION CINÉPLATÔ

« Ma mère, Dieu et Sylvie Vartan »

et « Moon le panda ».

Espace culturel Saint-Benoit, La Grange,
Saint-Bernard

Mardi 13 mai

CONCOURS DES ÉCOLES À VÉLO

Accueil convivial avec café/jus de fruits
offerts par l'association des parents d'élèves.
Cour de l'école maternelle, Saint-Hilaire

Jeudi 15 mai - 20h30

CONSEIL MUNICIPAL

Salle Hors-Sac, Saint-Hilaire

Vendredi 16 mai - 19h30

BLUE MARMALADES - CONCERT ROCK

PSYCHÉDELIQUE, BLUES, STONER

Restaurant La Grange aux Loups,
Saint-Hilaire

Du 17 au 18 mai

VENTE DE BRIOCHES

Par l'ADMR - N'hésitez pas à rejoindre
les bénévoles!

Contact : Véronique Broust 06 81 08 42 92

Samedi 24 mai

BRISÉ LA GLACE - LA PARATAXE

SPECTACLE CLOWN

Espace culturel Saint-Benoit, La Grange,
Saint-Bernard

Dimanche 25 mai - 12h-14h

COURSE DES CASCADES

3 parcours de trail de 35, 20 et 10 km
au départ de Saint-Vincent-de-Mercuze
https://coursedesCASCADES.fr/trail_rouge



Dimanche 25 mai - 14h-18h

ANIMATIONS « FAITES DU VÉLO »

14h-18h ATELIER RÉPARATION VÉLO

(Offert par le Parc de Chartreuse)

18h SPECTACLE

« LA ROUE TOURNE »

De la Tricoteuse
d'histoires

(Offert par le SMMAG)

Un voyage à vélo,
raconté par une
femme seule en scène,
un ton d'anti-héroïne
tout en émotion et
auto-dérision !

Salle Hors-Sac, Saint-Hilaire



28-29-30 mai

VULNÉRAIRE FESTIVAL

Concerts : Mountain Men, Efrasis,

Lord Esperanz et bien d'autres

Parc Saint-Benoit à Saint-Bernard

JUIN

Jeudi 5 juin - 20h30

CONSEIL MUNICIPAL

Salle Hors-Sac, Saint-Hilaire

Vendredi 6 juin - 19h30

PETITOU - CONCERT LIVE-LOOPING

Mélangeant house, jungle et néo-soul.

Restaurant La Grange aux Loups,
Saint-Hilaire

Samedi 7 juin

PROJECTION CINÉPLATÔ

Espace culturel Saint-Benoit, La Grange,
Saint-Bernard

Plus d'infos à venir dans la newsletter,

sur le site de la commune

et sur intramuros.

Samedi 7 et dimanche 8 juin

ACRO WORLD TOUR

Saint-Hilaire accueille une manche de
l'Acro World Tour (AWT), la plus prestigieuse
compétition internationale de parapente
acrobatique. Organisée par le Club Duck
Parapente.

Samedi 14 juin - 20h30

LES MELT'IN POTES - CONCERT ROCK

Gratuit - Espace culturel Saint-Benoit,
La Grange, Saint-Bernard

Samedi 14 et dimanche 15 juin

EXPOSITION ARTISTIQUE

Par les créateurs du Plateau.

Salle polyvalente, Saint-Pancrasse

Dimanche 15 juin - 17h et 19h30

THÉÂTRE

Par les Ados du Foyer des Petites Roches
Gratuit - Espace culturel Saint-Benoit,
La Grange, Saint-Bernard

Samedi 21 Juin - à partir de 18h

FÊTE DE LA MUSIQUE

2 concerts & 1 DJ pour célébrer la musique
et le début de l'été ensemble !

Restaurant La Grange aux Loups,
Saint-Hilaire

FÊTE DE LA MUSIQUE

À l'espace culturel et au parc Saint-Benoit par
le Foyer des Petites Roches, Saint-Bernard

Mercredi 25 juin

et 30 juillet - 14h à 17h30

PERMANENCE VAN NINA

& SIMONE

Infos - écoute - conseils -

prévention violences

Place de la Fontenette, Saint-Hilaire



Samedi 28 juin - matin

**FÊTE DE L'ÉCOLE MATERNELLE
DES GANDINS**

Saint-Hilaire

Samedi 28 juin

FEUX DE LA SAINT-JEAN

Organisés par les Brancassiers

À Saint-Pancrasse

Dimanche 29 juin

FÊTE DU FOOT

Organisé par le Football Club
des Petites Roches. Au stade

JUILLET

Mardi 1^{er} juillet - 22h

PROJECTION CINÉTOILES

Film d'animation Léo, la fabuleuse
histoire de Léonard de Vinci.

En-cas et gourmandises

disponibles au Kiosque.

Parc Pré Lacour (ou Salle Hors Sac
en cas de pluie), Saint-Hilaire



Jeudi 3 juillet - 20h30

CONSEIL MUNICIPAL

Salle Hors-Sac, Saint-Hilaire

Vendredi 4 juillet - 19h30

LEVEL UP ! CONCERT ROCK,

POP-ROCK, GRUNGE...

Restaurant La Grange aux Loups,
Saint-Hilaire

Lundi 14 juillet

CONCOURS DE PÉTANQUE

Organisé par le Football Club
des Petites Roches

AOÛT

Samedi 30 et

dimanche 31 août

FOIRE AGRI'CULTURELLE

Parc Saint-Benoit à Saint-Bernard



PROCHAINES PERMANENCES

Parking de la station, Saint-Hilaire

DÉCHETTERIE MOBILE les mercredi et samedi

de 9h à 12h et de 13h à 15h.

→ 14 mai - 31 mai - 18 juin - 5 juillet - 23 juillet - 9 août

+ PERMANENCE BROYAGE DES VÉGÉTAUX

de 9h à 11h45.

→ 14 mai - 18 juin - 23 juillet - 27 août



Le Brunias ou roquette d'Orient une espèce invasive venue de Russie

Originnaire d'Europe de l'Est, du Caucase et du Sud de la Russie, son expansion à travers l'Europe à partir du XVII^e siècle serait en partie liée à l'armée russe qui l'utilisait en complément d'alimentation pour les chevaux.

Les premières mentions en France remontent au début du XIX^e, d'abord dans des jardins botaniques. Puis, après la première guerre mondiale, ce sont vraisemblablement des importations de fourrage qui ont permis son développement. Il est maintenant présent dans une grande partie Nord et Est du pays et s'étend vers l'Ouest.

La dispersion naturelle des graines se fait essentiellement par gravité au pied de la plante mère, mais l'homme participe grandement à sa propagation par ses pratiques agricoles (transport de foin), les travaux de voirie par déplacement de sols et probablement par les véhicules le long des axes routiers.

Prévention

Toute mise à nu du sol est favorable à sa propagation.

- Limiter la dissémination en évitant les foins ou terres contaminées.
- Limiter la dissémination lors de la fauche en nettoyant les outils après passage dans un champ colonisé.
- Arracher les tout jeunes plants en retirant complètement le système racinaire à la bêche. Réaliser cette opération sur sol humide pour limiter les risques de casse des racines.

Lutte en gestion courante

Quelques mesures de limitation des populations peuvent être mises en œuvre tout en sachant qu'il ne semble pas exister à l'heure actuelle de solution efficace pour éradiquer le Brunias. En effet, la fauche, le pâturage et l'arrachage des racines donnent peu de résultats du fait de la régénération rapide et vigoureuse des racines.

Revégétaliser (semis ou sursemis avec des plantes couvrantes) dans les cas où la végétation n'est pas assez dense. En effet, il a été constaté que la végétation herbacée relativement dense et haute empêchait efficacement sa croissance et limitait son établissement.

Faucher avant la fructification (mai-juin) puis réaliser une deuxième, voire une troisième fauche (avec 4 à 6 semaines d'intervalle). La reprise des tiges est forte après la première coupe.

Limiter les fertilisations excessives qui la favorisent.

Moyens de lutte inefficaces ou inappropriés

Les fauches après fructification ont pour conséquence de favoriser la dispersion des graines.

La lutte chimique est peu efficace, car elle crée des trouées favorables à l'espèce.

Le labour du sol est également inefficace, car cela a pour effet de fragmenter les systèmes racinaires, contribuant à sa multiplication au sein de la parcelle. ■

